

**Assistive Devices Program**  
5700 Yonge Street, 7<sup>th</sup> Floor  
Toronto ON M2M 4K5  
[www.health.gov.on.ca/adp](http://www.health.gov.on.ca/adp)

**Programme d'appareils et accessoires fonctionnels**  
5700, rue Yonge, 7<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M2M 4K5  
[www.health.gov.on.ca/paaf](http://www.health.gov.on.ca/paaf)

**Tel.:** 416-327-8804  
**Fax.:** 416-327-8192  
**Toll Free:** 1-800-268-6021  
**TTY:** 416-327-4282  
**TTY:** 1-800-387-5559  
**E-mail:** [adp@ontario.ca](mailto:adp@ontario.ca)

**Téléphone :** 416 327-8804  
**Télécopieur :** 416 327-8192  
**Sans frais :** 1 800 268-6021  
**ATS :** 416 327-4282  
**ATS :** 1 800 387-5559  
**Courriel :** [adp@ontario.ca](mailto:adp@ontario.ca)

Le 10 février 2020

## **Nouvelle grille tarifaire pour les appareils de ventilation en pression positive financés par le Programme d'appareils et accessoires fonctionnels**

Le ministère de la Santé a effectué un examen des tarifs approuvés pour les appareils de ventilation en pression positive dans le cadre du Programme d'appareils et accessoires fonctionnels à la suite des recommandations issues du Rapport annuel de 2018 du Bureau du vérificateur général de l'Ontario.

Afin de rendre les appareils de ventilation en pression positive plus abordables pour les Ontariens et les Ontariennes, le gouvernement modifiera les tarifs de ces appareils, ce qui permettra de réduire le coût de la quote-part des patients, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020.

Tous les Ontariens et toutes les Ontariennes qui sont actuellement admissibles à une couverture complète du coût d'un appareil de ventilation en pression positive continueront à profiter d'une couverture complète. Les Ontariens et les Ontariennes qui doivent payer une quote-part de 25 p. 100 verront leur paiement diminuer.

Les tarifs approuvés dans le cadre du PAAF diminueront pour les catégories d'appareils suivants, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020 :

- appareil de ventilation en pression positive continue (CPAP) – le tarif diminuera de 860 \$ à 554 \$, ce qui permettra de réduire la quote-part du client de 77 \$;
- appareil de ventilation en pression positive avec titration automatique (APAP) – le tarif diminuera de 1 020 \$ à 554 \$, ce qui permettra de réduire la quote-part du client de 117 \$;
- appareil de ventilation en pression positive à double niveau (BPAP) – le tarif diminuera de 1 120 \$ à 950 \$, ce qui permettra de réduire la quote-part du client de 43 \$.

Les Ontariens et les Ontariennes qui ont recours au Programme d'appareils et accessoires fonctionnels continueront à avoir accès aux soins dont ils ont besoin et aux fournisseurs en qui ils ont confiance. Les services de santé ne seront pas interrompus. Le gouvernement travaillera avec ses partenaires en soins de santé et avec les fournisseurs d'appareils respiratoires afin de veiller à ce que cette transition se fasse sans nuire aux soins des patients.

Ces changements cadrent avec notre vision selon laquelle chaque partie du plan de notre gouvernement visant à édifier un système de santé moderne, viable et intégré doit commencer et se terminer par le patient.

Si vous avez des questions concernant la modification des tarifs des appareils de ventilation en pression positive, vous pouvez téléphoner directement au programme, au 416 327-8804 ou au numéro sans frais 1 800 268-6021. Vous pouvez également communiquer avec l'équipe du programme à l'adresse [adp@ontario.ca](mailto:adp@ontario.ca).

(original signé par)

Eva Roszuk  
Directrice  
Programme d'appareils et accessoires fonctionnels